

# La Nature Vaudoise

Les Brèves

## Sauver le Mormont: recours déposé au Tribunal

Pro Natura Vaud, avec le WWF et Helvetia Nostra, a déposé un recours conjoint auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal contre la décision de la cheffe du Département du territoire et de l'environnement, M<sup>me</sup> de Quattro, d'autoriser l'extension de l'exploitation du massif du Mormont. La cimenterie Holcim - Lafarge veut poursuivre le ravage de la colline sans concéder un passage pour la faune. De plus, l'aménagement de biotopes de valeur dans la future fosse n'est pas garanti car l'hypothèse d'un comblement est évoquée. Pro Natura Vaud estime en outre que les compensations à la destruction du paysage sont insuffisantes. Un mandat a été confié à l'avocat veveysan M<sup>e</sup> Pierre Chiffelle, rompu à ce type de cause puisqu'il a déjà défendu avec succès les associations dans le dossier des carrières d'Arvel à Villeneuve. Pour expliquer les enjeux de la protection du Mormont, Pro Natura Vaud a produit un film qui peut être visionné sur le site Internet [www.pronatura-vaud.ch](http://www.pronatura-vaud.ch).

## Avant-projet de Loi vaudoise sur les ressources naturelles du sous-sol

Pro Natura Vaud s'est exprimée sur l'avant-projet mis en consultation récemment. Hélas, le Conseil d'Etat vaudois prévoit le développement de l'exploitation des hydrocarbures dans le sous-sol vaudois à laquelle Pro Natura Vaud est opposée. De plus, les

risques liés aux forages profonds doivent inciter à la prudence, même pour la géothermie. Il en va de même pour le stockage de CO<sup>2</sup> dont les techniques sont encore au stade expérimental.

## Agrandissement de la réserve naturelle des Verneys à Gryon

Un membre généreux a fait don à Pro Natura Vaud de deux parcelles situées dans le périmètre de protection du marais des Verneys qui figure à l'Inventaire fédéral des bas-marais d'importance nationale. Elles viennent s'ajouter au dispositif de protection mis en place par Pro Natura Vaud qui possède déjà une parcelle et qui bénéficie d'une servitude. Rappelons qu'en 2009 Pro Natura Vaud et le WWF avaient pu défendre avec succès une partie du marais devant les tribunaux pour y empêcher la construction de plusieurs résidences secondaires.

## Arzier - Le Muids: les Gorges de Moinsel resteront protégées

Le vallon de Moinsel est une région remarquable pour sa topographie accidentée, sa cluse et ses parois rocheuses, ainsi que sa magnifique forêt sur les contreforts du Jura vaudois. Une servitude avait été inscrite en faveur de Pro Natura Vaud au Registre foncier en 1964 pour une durée de cinquante ans. Reconnaisant la valeur naturelle de ce site, la Commune d'Arzier - Le Muids a accepté de le protéger pour une durée qui est désormais illimitée.

# La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud



## Sauver le lynx

# Agenda

## Entretien des réserves naturelles

Bonnes chaussures, gants de travail et habits selon météo. Prendre un pique-nique (sauf indication contraire). L'outillage est fourni sur place, mais chacun peut prendre sécateur, serpe, fourche et scie. Les inscriptions trois jours avant faciliteront l'organisation.

### Samedis 15 octobre et 26 novembre, 9h, Maraçon

Travaux d'entretien à la tourbière des Mosses de La Rogivue. Le rendez-vous est donné à la cabane de la réserve. Pour les personnes venant en train un déplacement est prévu depuis la gare de Palézieux à 8h45. Le repas de midi sont fournis sur place. Inscription auprès de Florian Rochat: 079 312 28 57, rochat.florian@bluewin.ch

### Samedis 8 octobre et 5 novembre, 9h, Burtigny

Travaux d'entretien dans la réserve naturelle des Inversins. Inscription auprès de Georges Mermillod, 021 801 58 06, gmermillod@bluewin.ch

### Samedi 19 novembre, 9h à 12h, Essertines-sur-Rolle

Travaux d'entretien dans la réserve naturelle de Bugnax. Inscription auprès de Pierre-Yves Jaquet, 022 368 00 02

### Samedi 19 novembre, 13h, Bursinel

Travaux d'entretien de la réserve naturelle de Mely. Inscription auprès de Florian Meier, 022 366 17 42, florianmeier@bluewin.ch

### Samedis 3 décembre 2016 et 14 janvier 2017, 9h, Genolier

Travaux d'entretien dans la réserve forestière du Bois de Chênes. Inscription auprès de Florian Meier, 022 366 17 42, florianmeier@bluewin.ch

## Programme du Groupe Jeunes & Nature de Pro Natura Vaud

### Région de Lausanne

8 et 9 octobre	Col de Jaman	Baguement des oiseaux migrateurs
Samedi 19 novembre	Le Vaud	Parc animalier de la Garenne
Samedi 3 décembre	Lausanne	Bricolages de Noël

Inscription: jeunes+nature.vaud@pronatura.ch ou auprès de Cindy Nussbaumer-Picard au 078 886 45 03

### Région de Nyon

Samedi 8 octobre	Ballens	Cueillette de champignons
Samedi 5 novembre	Départ de Nyon	A la rencontre des grands prédateurs

Inscription: pronatura.ouest@gmail.com ou auprès de Maude Jordan: 078 659 87 52  
Les excursions sont ouvertes à tous les enfants qui ont entre 6 et 12 ans. Informations sur [www.pronatura-vaud.ch/jeunesse](http://www.pronatura-vaud.ch/jeunesse). Les détails des sorties seront communiqués par courriel aux inscrits une semaine avant l'excursion. Activités gratuites, sauf pique-nique et billet de transport. Les assurances sont à la charge des participants.

**Impressum** La Nature Vaudoise paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature. Adresse officielle: Pro Natura Vaud, 1002 Lausanne. Sans indication de rue ou de case postale! Dons: CCP 10-15602-3. Rédaction: Michel Bongard. Adresse de la rédaction: Boulevard de Grancy 56, 1006 Lausanne, 021 963 19 55, fax 021 963 19 56, courriel: pronatura-vaud@pronatura.ch Site Internet: [www.pronatura-vaud.ch](http://www.pronatura-vaud.ch). Relecture des textes: Françoise Mundler. Mise en page: Nelly Hofmann. Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier Cyclus Print 100% vieux papier recyclé. Couverture: le lynx. Dessin de Pierre-Abraham Rochat.

# Editorial

## La nature vaudoise sous surveillance

Comme le titraient deux quotidiens romands en juillet dernier, Pro Natura Vaud déploie des efforts importants pour veiller à la protection du paysage et de la biodiversité. Les enquêtes publiques se succèdent à un rythme rapide et régulier nécessitant l'engagement des forces des comités régionaux. Plusieurs personnes bénévoles sont venues grossir récemment les rangs de celles et ceux qui donnent de leur temps pour aller étudier et photocopier des dossiers dans les communes du canton.

Lorsque la nature est menacée de destruction, il faut alors rédiger des remarques ou des oppositions. Puis suivent les séances avec les municipalités pour traiter des objections et griefs évoqués par Pro Natura Vaud. Là encore, des bénévoles se mobilisent pour représenter l'Association.

Si aucun accord n'est trouvé et si l'opposition est levée par les autorités, il faut étudier si les lois protégeant la nature et le paysage sont violées de manière évidente. Cas échéant, la décision de recourir est prise par le Comité cantonal de Pro Natura Vaud et confirmée par Pro Natura (Suisse). Un mandat est confié à un avocat pour porter l'affaire devant la Cour de droit administra-

tif et public du Tribunal cantonal. S'en suivent le dépôt d'une avance sur les frais de justice devenus très élevés, les échanges d'écritures des avocats, la visite locale de la Cour, puis enfin l'arrêt qui admet le recours, ou le rejette, heureusement rarement. Les enjeux sont toujours importants car les décisions des tribunaux enrichissent la jurisprudence à laquelle Pro Natura Vaud devra pouvoir se référer dans d'autres affaires, si elles renforcent la protection de la nature et du paysage.

Toutes ces procédures sont bien complexes et pourraient nous éloigner de la réalité du terrain si nous n'avions pas le fort ancrage que nous fournit la gestion des très nombreuses réserves naturelles de Pro Natura Vaud. Et là encore, ce sont de nombreuses personnes bénévoles qui veillent sur ce patrimoine qui a été constitué grâce aux dons généreux de vous, nos membres, qui nous soutenez depuis soixante ans, puisque la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, avant de devenir Pro Natura Vaud, a été fondée en 1956.

*Michel Bongard, secrétaire exécutif de Pro Natura Vaud*

## Participez aux activités de Pro Natura Vaud!

Les séances des comités régionaux de Pro Natura Vaud sont ouvertes à tous les membres. Ils se réunissent à Vevey, Lausanne, Nyon et Yverdon. La rédaction est à votre disposition pour vous mettre en relation avec les vice-présidents qui recherchent des personnes intéressées à participer aux activités de Pro Natura Vaud.







Le lynx mâle, dénommé B441, photographié dans le Jura vaudois au moyen d'un appareil de photo automatique. – Photo Gilbert Paquet

# Le lynx

## Son territoire et sa distribution en Suisse

Le lynx est un animal solitaire, qui règne sur un vaste territoire. Celui des mâles, particulièrement vaste, chevauche en général les domaines d'une ou deux femelles. En général, les individus occupent des territoires de 40 à 400 kilomètres carrés (km<sup>2</sup>). En Suisse, la densité des lynx peut être assez élevée en fonction de celle de leurs proies. Selon le KORA et contrairement à certaines allégations, la population de lynx en Suisse plafonne actuellement et montrerait les premiers signes d'un déclin.

En 2016, on estime à 172 le nombre de lynx en Suisse, dont 58 dans le Jura suisse et 114 dans les Alpes. Ces deux populations étant isolées, le risque d'un appauvrissement génétique demeure élevé. D'ailleurs, plusieurs individus sont atteints d'un souffle au cœur.

Si les adultes peuvent vivre plus de 15 ans dans la nature, les lynx connaissent une mortalité très élevée dans leur jeune âge: on estime ainsi qu'un jeune sur deux meurt au cours de sa première année, le plus souvent de maladie. Toutefois, les accidents de la route et le braconnage sont des facteurs de mortalité non négligeables. En 2015, sept individus ont trouvé la mort dans le Jura suisse au sud de la vallée de l'Orbe, pour des causes diverses: collision avec des voitures, maladie ou braconnage. Il arrive que des lynx s'approchent des habitations en fin d'automne ou en hiver à la recherche de nourriture: ce sont le plus souvent des individus orphelins affamés qui ont perdu

leur mère, tuée par le trafic ou pire, braconnée.

## Son rôle de régulateur des ongulés

Le lynx tient un rôle de régulateur important sur les populations de chevreuils et de chamois: un lynx consomme en moyenne une proie par semaine, soit 50 à 60 ongulés par an.

Rappelons que ce grand prédateur, situé au sommet de la chaîne alimentaire, a une

importance primordiale dans le fonctionnement de l'écosystème forestier car il réduit les effectifs des ongulés qui broutent les jeunes arbres. Cette prédation améliore la vitalité et la distribution des proies et produit un impact positif sur la régénération naturelle de la forêt. Les dégâts occasionnés par un éventuel surnombre de chevreuils diminuent. Le lynx contribue ainsi au rétablissement de l'équilibre forestier par un processus totalement naturel de régulation.

Le chamois est aussi chassé par le lynx.  
Photo Olivier Jean-Petit-Matile



## Qui est-il ?

Le lynx appartient à la famille des félins. Avec le chat sauvage, c'est le seul représentant de ce groupe en Suisse. D'un poids pouvant atteindre 25 kilos pour le mâle et 17 à 20 kilos pour la femelle, c'est un prédateur forestier qui chasse, à l'affût, principalement de petits ongulés tels que le chevreuil et le chamois. Ses signes les plus distinctifs sont sa courte queue, ses oreilles surmontées d'un pinceau et sa silhouette haute sur pattes.

Après avoir disparu de Suisse au 19<sup>e</sup> siècle, en raison de la chasse et de la dégradation de la forêt surexploitée, il a été réintroduit en 1971 dans le canton d'Obwald, à la demande des forestiers. Selon le KORA (Coordination suisse pour l'écologie des carnivores et la gestion de la faune sauvage), une population stable s'est établie sur une grande partie des zones qui lui conviennent, notamment le Jura et les Alpes du nord-ouest. Toutefois, même après 45 ans de présence en Suisse, le Tessin n'est toujours pas colonisé et le félin commence seulement à pénétrer dans les Grisons.

## Son influence sur les cheptels de moutons non gardés

Les dégâts causés par le lynx sur les animaux de rente sont faibles, grâce notamment aux mesures de prévention prises par les éleveurs. En 2014, la perte de 37 animaux lui a été attribuée en Suisse. Ce chiffre est descendu à 26 en 2015. Il s'agissait principalement de moutons, parfois de chèvres. Généralement, ces incidents surviennent lorsque les effectifs de proies sauvages sont plus faibles. Des indemnités sont versées par les cantons et la Confédération aux éleveurs victimes de ces pertes. Celles-ci, certes regrettables, doivent cependant être relativisées puisque les pertes dues aux maladies et aux accidents ont été estimées à 4200 animaux, soit 2% du cheptel de 210000 moutons qui esti-



vaient sur les alpages en 2012! On peut donc objectivement considérer l'impact du lynx sur les animaux de rente comme étant anecdotique.

## Les réponses administratives à la présence du lynx en Suisse

Début 2016, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a publié son *Plan lynx 2016* dans le document intitulé *Aide à l'exécution de l'OFEV relative à la gestion du lynx en Suisse*. Pro Natura Vaud déplore que ce *Plan Lynx* s'attache surtout à décrire les critères qui permettent de le tirer, ou au mieux de le déplacer, et ne constitue pas un plan de gestion basé sur les connaissances scientifiques de l'espèce et de son écologie.

Les objectifs nationaux de régulation des populations de lynx arrêtés par l'OFEV, tout comme leur adaptation par le Canton de Vaud, ne correspondent en rien au respect des dynamiques fluctuantes normales régissant les relations entre proies et prédateurs de notre faune sauvage, mais traduisent une politique de complaisance excessive en faveur des chasseurs qui voient le lynx comme un concurrent.

Pro Natura Vaud regrette notamment que, malgré le fait que l'un des buts principaux affichés de l'OFEV soit de maintenir des populations viables de lynx en Suisse, ce document autorise le tir d'animaux à partir d'une densité de 1,5 individu par 100 km<sup>2</sup> de territoire. Il y a une contradiction avec

*Le chevreuil figure parmi les proies du lynx qui en régule les populations.*

*Photo Olivier Jean-Petit-Matile*



Photo Adrien Zeender

l'objectif fixé, puisque les populations du félin n'ont pas encore atteint, à ce jour, les effectifs optimaux. Idéalement, il faudrait permettre aux lynx de coloniser de nouveaux territoires. Notre pays a une responsabilité internationale particulièrement importante pour la conservation du lynx à l'échelle européenne puisque l'espèce est toujours considérée comme menacée et protégée.

## Captures de 10 lynx dans le Jura

Depuis l'hiver 2015-2016, une campagne de capture de lynx a débuté dans le Jura suisse pour déplacer 10 individus en Allemagne du sud. Cette opération a des conséquences ambiguës : positives car elle permet la colonisation de nouvelles zones en Allemagne du Sud, mais négatives pour la population de lynx du Jura, car ces prélèvements vont l'affaiblir génétiquement, alors qu'elle se trouve déjà isolée de celle des Alpes. Pro Natura Vaud souhaite que ces prélèvements soient compensés par des lâchers d'individus issus d'autres populations, afin de limiter les risques de consanguinité.

## Ce qu'il faut faire selon Pro Natura Vaud

Le lynx, tout comme le loup, doit être considéré de façon neutre et objective: non pas comme un ennemi des animaux de rente, une bête à problèmes ou un fauteur de troubles, mais au contraire comme une espèce qui fait partie d'un écosystème, qui enrichit la biodiversité, anime notre paysage et joue un rôle important dans les processus naturels. Les interventions de régulation, particulièrement lorsqu'elles touchent des espèces protégées, doivent être justifiées par des données scientifiques, car elles ont un impact évident sur l'ensemble des espèces écologiquement liées.

*Sarah Burgy et Antoine Burri pour le Groupe faune de Pro Natura Vaud*

*Les références figurent sur le site Internet de Pro Natura Vaud: [www.pronatura-vd.ch](http://www.pronatura-vd.ch)*



# Le bois-énergie, une menace pour nos forêts ?

## Du bois de cheminée aux centrales à bois

Nous avons tous, une fois ou l'autre, ressenti le plaisir de voir les flammes changeantes dans une cheminée ou celui d'entendre le ronronnement rassurant du poêle à bois un matin d'hiver. Bravo aux anciens qui se chauffaient simplement au bois.

## La position de Pro Natura Vaud sur le bois-énergie

Les installations doivent être de taille raisonnable, locales, décentralisées et proches des lieux de production du combustible. Des centrales peuvent être un peu plus grandes dans des communes possédant de vastes surfaces forestières proches des habitations. Pro Natura Vaud est opposée aux grandes installations de chauffage au bois dans les zones très urbanisées, déconnectées des sources d'approvisionnement. Les conditions à réunir sont notamment :

- un approvisionnement local, pour éviter les transports sur de longues distances ;
- pas de nouvelles routes dans les forêts ;
- une pression limitée sur l'écosystème forestier, en particulier les sols ;
- une installation permettant le couplage chaleur-force ;
- une énergie de substitution au bois pouvant être utilisée en cas de pénurie ;
- les rémanents de coupes (bois de faible diamètre) et le bois de démolition pouvant être brûlés.

Bravo aussi aux modernes qui utilisent le bois dans des chaudières à haut rendement ou qui ont la chance de bénéficier d'une centrale à bois dotée de filtres efficaces pour retenir la suie.

Pro Natura Vaud considère que l'utilisation du bois de nos forêts est pertinente pour les installations de chauffage à haut rendement. Le couplage chaleur-force offre encore une meilleure efficacité puisque l'énergie de la combustion du bois fait d'abord tourner une turbine (la force) qui produit de l'électricité. La chaleur résiduelle sert ensuite à chauffer les radiateurs (la chaleur) des habitations individuelles ou collectives.

## Des inquiétudes

Pro Natura Vaud est préoccupée par les orientations que pourrait prendre la *Stratégie bois-énergie* en préparation au Département du territoire et de l'environnement vaudois. Le risque est que cette ressource renouvelable, qui est malgré tout

*Un hangar à plaquettes dans les forêts de Saint-Cergue.*



*Pro Natura Vaud craint que des routes forestières soient construites dans des zones encore préservées, à l'image du Bois-des-Cottards à Rossinière, près de la Dent de Corjon.*

limitée, soit désormais traitée uniquement selon ses aspects économiques. La forêt ne serait alors qu'un gisement de bois à exploiter par tous les moyens avec comme conséquence l'aménagement de nouveaux accès pour permettre le passage de gros processeurs et autres transporteurs. Des forêts bien préservées et de hautes valeurs biologiques situées dans des zones difficiles d'accès, seraient abattues à l'aune de la rentabilité à court terme.

Pro Natura Vaud

## Quelques ordres de grandeur en matière d'énergies renouvelables

La forêt suisse produit en moyenne un demi kilo de bois par mètre carré chaque année, ce qui représente 2 kWh d'énergie brute ; c'est cinquante fois moins que l'énergie électrique fournie par la même surface de capteur photovoltaïque ou deux cents fois moins que la chaleur fournie par une même surface de capteur thermique.

Il faut prévoir d'économiser aussi le bois-énergie et rappeler que l'efficacité énergétique commence par l'isolation des bâtiments. Le potentiel est énorme puisque, pour un surcoût modeste, il est possible de construire des bâtiments qui ne consomment pas plus d'énergie qu'ils en produisent.

# Fixons des dates de fin d'exploitation

## OUI à la sortie programmée du nucléaire le 27 novembre



La Suisse a décidé de sortir du nucléaire, mais nos centrales actuelles bénéficient d'une autorisation d'exploitation illimitée. Drôle de situation n'est-il pas? A l'image de la voiture ci-contre, contemporaine de notre première centrale, toute machine s'use et devient obsolète.



*Une technologie largement dépassée à l'image de cette vieille voiture.*

Notre réacteur, Beznau I, mis en service en 1969, est le plus ancien au monde encore en activité (on est les champions!). Il a été conçu, pour une durée d'exploitation de 30 ans, dans les années soixante où l'informatique n'existait pas. La construction de notre plus récente centrale a débuté en 1974, à une époque où les PC's n'existaient pas.

Notre brave voiture a sa place au musée. Elle ne possède ni appuie-tête, ni ceinture de sécurité, ni électronique à bord, ni airbag, ni système de freinage ABS. Il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement de nos centrales nucléaires et même l'Autriche demande des fermetures immédiates.

L'IFSN – Inspection Fédérale de la Sureté Nucléaire – ne peut pas assumer son rôle, c'est chose impossible pour des machines aussi dangereuses, compliquées et vieillissantes. Ajoutons que tous ces gens se connaissent fort bien et encore que les spécialistes viennent à manquer suite au désinvestissement mondial pour cette industrie.

L'exploitation de nos centrales nucléaires **ne peut pas être illimitée.**

Le Parlement a refusé les normes de sécurité pour les centrales vieillissantes demandées par l'IFSN et a aussi refusé la limitation de leur durée d'exploitation. L'initiative veut corriger cela et elle est des plus raisonnables puisqu'elle demande que les réacteurs soient démantelés après 45 ans d'activité. C'est la seule solution pour ne pas ajouter une énorme mise en danger de nos vies et de notre santé. Et alors nous pourrions planifier les tâches pour nos nouvelles productions d'électricité.

*François Rittmeyer, Pro Natura Vaud, responsable de réserve naturelle*

## Divers

### Appel aux bénévoles

Chaque membre est bienvenu pour participer aux activités de Pro Natura Vaud. Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation ou des compétences particulières. Chacun trouve sa place en fonction de son temps disponible et de ses intérêts. Le secrétariat exécutif prépare pour les membres intéressés des formations diverses sur la protection de la nature et la connaissance de l'environnement. Des séances d'informations seront prochainement organisées dans les régions du canton pour présenter le travail de l'Association. Entretemps, cha-

cun est invité à contacter la rédaction pour être accueilli.

### Présence de Pro Natura Vaud dans les manifestations, marchés et autres

Le Comité cantonal a décidé d'encourager la création d'un groupe de personnes intéressées à distribuer de la documentation sur l'association, faire déguster les produits des alpages de Pro Natura Vaud ou animer des jeux sur des stands, etc. Les personnes prêtes à participer à une ou plusieurs manifestations peuvent contacter la rédaction.

## A commander

### La nature vaudoise dans un livre

Pro Natura Vaud rappelle à ses membres que le livre Nature vaudoise est encore disponible. Avec ses escapades dans les 21 réserves naturelles décrites, il offre un regard contemplatif sur les lieux que Pro Natura Vaud a réussi à protéger. Les réserves naturelles sont présentées par les photos de Benoît Renevey. Les dessins sont de Laurent Willenegger, l'illustrateur régulier des pages de couverture du journal de Pro Natura Vaud. Les textes ont été rédigés par Anne-Claude Plumettaz Clot, responsable des réserves naturelles et François Burnier, membre du Comité cantonal. Les balades sont toutes accessibles en transport public, clairement indiquées par des cartes, et leurs parcours sont définis pour permettre de traverser les plus beaux paysages du canton de Vaud.



*La page de couverture du livre de Pro Natura Vaud sur les réserves naturelles: le lac Rond, avec de gauche à droite, les Tours de Famelon, de Mayen et d'Âi.*

Le livre peut être commandé à la rédaction (CHF 59.- + port) ou acheté en librairie (CHF 75.-)